



En avant les revendications !

Le 1^{er} février, les enseignants étaient dans la rue devant le ministère de l'Éducation Nationale contre le projet d'évaluation des personnels conforme au protocole PPCR, parcours professionnels/carières/rémunérations rejeté par ailleurs par une majorité de syndicats, CGT -FO et SOLIDAIRES.

Cette réforme affaiblit un peu plus le statut général de la fonction publique dans des règles de management du privé avec la suppression de la notation chiffrée (0 à 20) par une évaluation aux objectifs comme le pratique depuis longtemps la défunte administration des PTT devenue Société Anonyme LA POSTE.

Le 6 mars, les personnels publics et privé de POLE EMPLOI (fusion anpe/assedic) seront en grève et manifesteront devant leur direction nationale, leur opposition au projet 2020 de réorganisation du service public de l'emploi, réduction de postes, transformation des métiers, dématérialisation à outrance des dossiers de demandeurs d'emploi (plate-forme big data, inscription, suivi, accompagnement, indemnisation).

Enfin le 7 mars, les personnels hospitaliers monteront à Paris contre le projet GHT, groupements hospitaliers de territoire qui préfigurent une fusion/rapprochement de 850 hôpitaux autour de 135 GHT, une économie sans précédent de 3.5 milliards de dépenses de santé, la suppression de 16 000 lits et 22 000 suppressions des postes, et ce dans la continuité de leur mobilisation du 8 novembre dernier.

Les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux rejoindront cette journée d'action et de mobilisation contre le désengagement financier, la flexibilité et une précarité croissante de leur filière.

Les agents de la Sécurité Sociale marqueront également ce 7 mars, de leur opposition à la mutualisation des activités, des fermetures de centres qui éloigneront alors la proximité avec les assurés sociaux, l'aggravation de leurs conditions de travail et l'allongement des remboursements.

Les fonctionnaires seront également engagés dans cette action pour leurs rémunérations, leurs missions et conditions de travail, pour la défense des services publics et de leur statut général de la fonction publique (Etat, hospitalier, territorial).

D'autres secteurs comme Air France, EDF seront tout aussi mobilisés pour leurs revendications salariales, ou leur opposition aux suppressions de postes...

A 60 jours des élections présidentielles, il n'est pas question de peser sur le choix des Français mais de rappeler nos revendications et positions, c'est le sens du 4 pages «analyses et revendications prioritaires Force Ouvrière».

Pas plus que lors des congés d'été ou de fins d'année, il ne saurait y avoir une quelconque trêve syndicale, l'action et l'activité syndicale sont quotidiennes et permanentes du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Les citoyen(ne)s attendent des réponses claires à leurs problèmes quotidiens, pouvoir d'achat, chômage, emploi, inégalités, respect des valeurs républicaines, préservation de la protection sociale collective, service public.

Ces mêmes difficultés sont au centre de nos préoccupations et revendications mais pour nous syndicalistes, il ne faut pas confondre parti politique et syndicat, projet de société et progrès social, pouvoir et rôle de contrepoids .

En ce qui nous concerne, nous resterons dans notre rôle et notre conception de **syndicat libre et indépendant** : pas de consigne de vote et rappel de nos analyses et revendications.

Comme le disait notre Secrétaire Général , Marc BLONDEL, «...en avant les revendications...»

Après notre combat contre la loi travail et ses effets redoutés, notre Organisation demeure constante et cohérente dans l'intérêt des mandants que nous portons, la défense des salariés et de la classe ouvrière, en n'occultant point les valeurs républicaines auxquelles nous sommes tous attachés, liberté, égalité, fraternité sans oublier les deux autres tout aussi importantes et essentielles, laïcité et solidarité.

Marc BONNET

Secrétaire général (4 mars 2016)